

**Arrêté du 11 janvier 2022 portant nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Saint-Dié-des-Vosges
NOR : JUSB2201329A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Nancy, en date du 3 janvier 2022, portant délégation au tribunal de proximité de Saint-Dié-des-Vosges ;

ARRÊTE

Article 1

Madame Sylvie BERTRAND, greffière fonctionnelle au tribunal judiciaire d'Épinal, déléguée au tribunal de proximité de Saint-Dié-des-Vosges, par décision des chefs de cour en date du 3 janvier 2022, est nommée, pour une nouvelle période du 4 février 2022 au 3 juin 2022, régisseuse titulaire audit tribunal.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nancy, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 11 janvier 2022,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes

P/la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,



Sandrine DE VILLELE